

SOCIÉTÉ



Église catho, Église ghetto ?

Les catholiques francophones, anglophones et allophones de Montréal appartiennent à la même Église. Pourtant, ils vivent isolés dans des univers parallèles. A tel point que l'église est, après la famille, le lieu où il y a le moins de contacts interethniques. Un reportage de Jean-Pierre Proulx.

Page B-1

L'Irak bat de l'aile

Incapable de mener une seule offensive d'envergure depuis le début de la guerre du Golfe, l'aviation irakienne bat de l'aile et paraît sur le point de s'envoler en fumée. Plus le conflit se prolonge, plus il semble difficile pour Bagdad d'organiser une attaque aérienne cohérente : la guerre du Golfe devient un combat de plus en plus inégal, écrit Jocelyn Coulon.

Page B-1

SOMMAIRE

Éditorial

L'ambiguïté des rapports entre le Bloc québécois et le Parti québécois est loin d'être levée malgré la discrétion de Lucien Bouchard au congrès du PQ en fin de semaine dernière. M. Bouchard devra bientôt choisir sa capitale, écrit Gilles Lesage.

Page A-8



James Baker

Report du sommet Bush-Gorbatchev

Le sommet américano-soviétique qui devait avoir lieu du 11 au 13 février à Moscou est reporté à cause de la guerre du Golfe et des négociations sur le désarmement, annonce le secrétaire d'État James Baker.

Page A-6

Culinar supprime 256 emplois

Culinar ferme l'usine de pâtisseries Stuart, rue Laurier, ce qui coûtera l'emploi à 256 personnes.

Page A-5

Un règlement jugé stupide

L'Association des producteurs de pâtes et papiers considère tout simplement « stupide » un règlement adopté par le conseil municipal de Toronto, exigeant que les journaux offerts dans les boîtes distributrices de cette ville contiennent un certain pourcentage de fibres recyclées.

Page A-5

Cent avions irakiens s'envolent vers l'Iran

d'après AFP et Reuter

LONDRES — Une centaine d'avions irakiens ont atterri ces trois derniers jours en Iran, a-t-on déclaré hier de sources militaires.

Mais il n'est pas sûr que ce soit des déflections ; ils ont peut-être agi sur ordre du président irakien Saddam Hussein, estime-t-on de même source.

Les États-Unis se sont déclarés satisfaits des assurances données par l'Iran au sujet de ces avions. Téhéran a réaffirmé qu'ils seraient bloqués sur son sol jusqu'à la fin de la guerre.

La soirée d'hier a été marquée par le tir de nouveaux missiles irakiens Scud sur Israël et l'Arabie saoudite.

Des fragments d'un Scud tiré sur Israël sont tombés sur une zone rurale en Cisjordanie mais sans faire

de blessés, ont rapporté des témoins.

Les débris d'un missile Scud irakien tiré sur Ryad et intercepté par un missile anti-missile américain Patriot sont tombés sur une exploitation agricole à l'extérieur de la capitale saoudienne. Mais le gérant de cette exploitation a déclaré que personne n'avait été blessé.

Les avions des forces coalisées dans le Golfe ont effectué hier 2000 sorties contre l'Irak.

Selon l'agence iranienne IRNA, un déluge de bombes s'est abattu sur les villes irakiennes de Zurbatiyah et Badrah, à la frontière iranienne. La base navale irakienne d'Oumm Kasr a également été attaquée, a annoncé l'armée américaine.

Des Jaguar et des Mirage français ont mené deux raids en Irak contre des unités de la Garde républicaine, troupes d'élite de l'armée de Bagdad.

Tous les avions sont rentrés à leur base.

L'état-major américain a estimé hier avoir enrayé l'écoulement du pétrole alimentant la marée noire qui souille depuis trois jours les eaux du Golfe.

Saddam Hussein pourrait chercher à préserver une partie de son aviation, forte de 700 appareils, en l'envoyant en Iran, ont déclaré des experts militaires à Londres.

Les alliés contrôlent le ciel du Koweït et d'Irak. Les avions de la coalition anti-irakienne effectuent des patrouilles jusque dans le sud de l'Irak, ont-ils ajouté.

Trente avions de transport et 39 chasseurs-bombardiers irakiens avaient gagné l'Iran hier matin et le flux s'est poursuivi dans la journée, a-t-on déclaré de même source.

Voir page A-4: Avions



Cette photo, publiée hier par les autorités irakiennes, montre les dommages causés par les bombardements alliés sur le centre-ville de Bagdad. Selon des réfugiés, il n'y a plus ni vivres, ni électricité, ni gaz, ni télévision, ni téléphone.

Le rapport Allaire plaît à toutes les tendances chez les libéraux

Michel Venne
de notre bureau de Québec

LE CONVERCLE tient bon sur la marmite libérale. Des députés et ministres de tendance fédéraliste et d'autres associés à l'aile nationaliste du parti semblent avoir trouvé en effet dans le rapport Allaire, qui leur a été présenté hier soir à huis clos, matière à espérer.

« C'est une bonne base de discussion, a déclaré le ministre Claude Ryan, un excellent document de travail qui doit suivre cependant la filière démocratique du parti. Il y aura certainement de bonnes discussions, a-t-il prédit tout en refusant de commenter sur le fond. Sûrement devra-t-il y avoir des changements, a soutenu le ministre fédéraliste avant son adoption finale au congrès de la marmite. »

Le député nationaliste Jean-Guy Lemieux affirme pour sa part que « pour un homme comme moi, c'est très intéressant ; c'est substantiellement intéressant ». Puis il ajoute, obscur, qu'il semble qu'il soit question d'un référendum. Comme tous les autres députés qui sont sortis généralement souriants de la réunion, il s'en est tenu pour le reste à la consigne de silence qui avait manifestement été donnée à tous.

La ministre des Affaires culturelles, Mme Liza Frulla-Hébert, identifiée à l'aile fédéraliste du parti, s'est dit quant à elle « rassurée et ravie », du moins quant au secteur dont elle a la charge. La semaine dernière, elle déclarait son intention de réclamer d'Ottawa le rapatriement de tous les pouvoirs en matière culturelle. « Le document est logique, dit-elle, et la démarche qui y est proposée est rassurante. »

Le ministre André Bourbeau a enfin indiqué qu'il n'avait personnellement aucun problème avec le document. « Je pense que la formule va rallier », dit-il.

C'est le président du comité constitutionnel du parti, Me Jean Allaire, qui a présenté lui-même le rapport qui sera rendu public formellement aujourd'hui même à Québec. Les députés n'ont pas pu consulter le rapport comme tel. Ils n'ont pris connaissance que d'un résumé présenté sur écran.

À deux reprises, les applaudissements ont fusé de derrière les portes closes d'une salle du Château Frontenac, dans la capitale, où ils s'étaient réfugiés. Avant de rencontrer son caucus, M. Bourbeau est allé présenter les grandes lignes du rapport aux membres de la commission Bé-

Voir page A-4: L'heure

Plus de 57 millions pour faire revivre Expo 67 en 1992

Isabelle Paré

OTTAWA et Montréal injecteront plus de 57 millions \$ pour faire revivre l'ancien emplacement de l'Expo sur l'île Sainte-Hélène en vue des fêtes de 1992, et donner une seconde vie à sa fameuse biosphère.

Après trois ans d'études et de consultations en coulisses, de laisser-aller et de mélancolie post-Expo 67, la

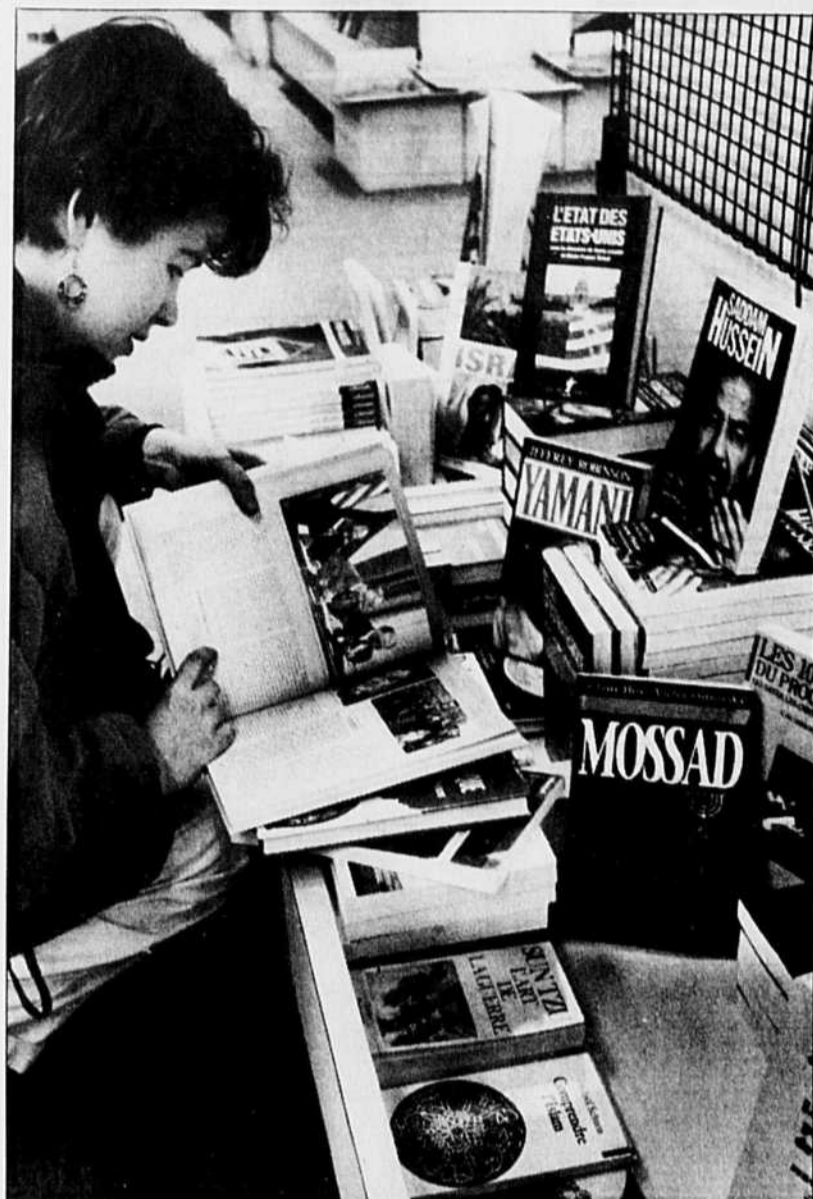
ville de Montréal a enfin dévoilé hier ce qu'elle entendait faire de cet immense site planté en plein cœur du Saint-Laurent : un vaste parc de verdure à vocation scientifique et culturelle. Un théâtre ouvert sur le fleuve qui aura l'eau pour premier rôle.

Le projet de plus de 57,4 millions \$ annoncé hier par le maire de Montréal, Jean Doré, le ministre fédéral de l'Environnement, Robert René de Cotret, et le ministre responsable de

la région de Montréal, M. Jean Corbeil, s'inscrit en fait dans ce plan global d'aménagement des îles qui s'échelonnent jusqu'en l'an 2000.

Ces 57 millions \$ serviront en fait à requinquer le secteur ouest de l'île Sainte-Hélène, l'ancien site de l'Expo 67 laissé en friche depuis que ses pavillons abandonnés, déperis, ont été achevés par les bulldozers il y a quelques années.

La Biosphère, dont la carcasse



Chez Renaud-Bray (ci-haut), comme dans toutes les librairies, on s'arrache les titres sur le Golfe, l'Islam, Saddam et tous autres sujets sur la guerre actuelle au Moyen-Orient.

La guerre du Golfe fait des best-sellers

Paul Cauchon

LA GUERRE dans le golfe Persique suscite une énorme demande d'information dans les librairies, où certains titres s'envolent comme des petits pains chauds, particulièrement *La guerre du Golfe*, de Pierre Salinger et Éric Laurent, édité chez Orban, un livre paru avant les Fêtes et qu'on s'arrache.

Mais la guerre ne semble pas avoir provoqué une augmentation notable des ventes de jouets de guerre à Montréal. Quoique certains boutiques signalent un intérêt accru pour les modèles réduits d'avions de combat.

Dans les librairies, « le public veut connaître les enjeux plus profonds, il veut en savoir plus », explique la gérante du Flammarion/Laval.

Tous les libraires consultés hier dans la région montréalaise signalent donc une nette augmentation des ventes pour les livres sur l'Islam, sur le Proche-Orient et pour les cartes géographiques. Le titre de Salinger apparaît comme le plus populaire, suivi de très près par un livre récemment paru chez Libre expression et portant sur les services secrets israéliens, le Mossad.

Les libraires signalent également que leurs clients attendent avec beaucoup d'impatience un titre qui vient tout juste d'arriver à Montréal, une biographie de Saddam Hussein écrite par Judith Miller, du *New York Times*, et Laurie Mylroie, de Harvard, publiée aux Presses de la Cité. « Ce sera un véritable blockbuster », lance un vendeur.

Très attendu également *Irak : la machine infernale* chez Lattès, écrit par Samir al-Khalil, pseudonyme d'un opposant irakien au régime de Bagdad.

Chez Champigny, on ajoute que certains titres peu connus connaissent une soudaine fortune, comme les mémoires du général Ariel Sharon, ou encore *Anthologie de la stratégie*, un volume coordonné par Gérard Chahand chez Laffont.

Plusieurs librairies n'hésitent d'ailleurs pas à offrir à l'entrée ou même en vitrine des présentoirs de livres sur le Moyen-Orient.

La guerre du Golfe ne semble cependant pas avoir provoqué une augmentation notable des jouets militaires à Montréal, où les mouvements contre les jouets de guerre sont bien articulés et bien publicisés.

Le propriétaire du réseau de boutiques Franc Jeu prévoit toutefois une demande possible dans les prochaines semaines pour les modèles réduits à construire soi-même. « Il existe tout un marché de collectionneurs pour les modèles réduits, explique-t-il. Plusieurs collectionneurs, des adultes, veulent par exemple construire tous les avions qui ont participé à une guerre donnée. J'ai une boutique à Rosemère fréquentée par de nombreux pilotes ou ex-pilotes qui se passionnent pour ce type de jouet. Je ne serais pas surpris que les compagnies apposent un collant sur certains modèles, du genre 'tel que dans le Golfe !' »

Au coin du jouet, à Verdun, on parle d'une augmentation d'environ 20 % des ventes sur les modèles réduits d'avions militaires, particulièrement ceux impliqués dans la guerre du Golfe, mais ailleurs on ne remarque rien de particulier.

Invoquant une « politique interne » la chaîne Toys R US, qui possède des dizaines de magasins au Canada et aux États-Unis, n'a pas voulu hier donner d'information sur la vente de ses jouets militaires.

Voir page A-4: La guerre

CAHIER SPÉCIAL

CARRIÈRES et FORMATION TECHNIQUE

PARUTION LE 15 FÉVRIER DANS LE DEVOIR

CHOIX DE CARRIÈRE AU COLLÉGIAL

Une vue d'ensemble des techniques offertes et des endroits où les retrouver:

Biologie, agro-alimentaire, physique, sciences humaines et sociales, administration, arts, communications graphiques...

UN OUTIL DE RÉFLEXION INDISPENSABLE À L'HEURE DU CHOIX DE SON AVENIR.

Réservation publicitaire: 842-9645
Date de tombée: 7 février



Michel Venne
de notre bureau de Québec

LE CHEF péquiste Jacques Parizeau a soulevé l'ire de la communauté anglophone en laissant entendre en fin de semaine que les fédéralistes du West-Island pourraient déferler sur le prochain congrès libéral, en mars, afin d'infléchir la décision libérale dans le dossier constitutionnel.

Le groupe de pression Alliance-Québec soutient que les propos de M. Parizeau étaient « hypocrites, irréflechis et insultants », dans un communiqué publié en fin de journée hier. Ses déclarations « ne me semblent pas conformes aux principes de la démocratie », écrit le président M. Robert Keaton, pour qui il revient de

droit aux anglophones comme aux autres citoyens du Québec de « participer pleinement au débat constitutionnel ».

Dimanche, le chef péquiste avait prédit que les fédéralistes du West-Island pourraient profiter d'une disposition des statuts du Parti libéral pour se présenter en masse au congrès qui se tient au centre-ville de Montréal pour mettre tout leur poids contre toute proposition qui risquerait de compromettre l'intégrité du Canada.

« Ils n'iront pas pour paqueter l'assemblée, dit-il, mais pour essayer de sauver leur pays. Ce qui de leur point de vue est un noble objectif ».

L'article 29 des statuts du PLQ prévoit que tout membre en règle au 5 février et qui paie les frais d'ins-

cription de 110 \$ a le droit de voter lors du congrès des membres sauf sur les amendements à la constitution interne du parti ou pour l'élection des membres du comité exécutif. Cette disposition existe depuis des lustres.

Étant donné les enjeux des assises libérales de mars, M. Parizeau invitait les libéraux à supprimer cette clause. « Le congrès pourrait vouloir établir un pays du Québec, excusez du peu. Il se déroule à Montréal, pas loin du West-Island. Les membres en règle du West-Island à qui on va dire : 'Si vous n'en voulez pas (d'un Québec souverain), allez voter', ils peuvent partir à deux heures, payer leurs 100 \$ et être chez eux à cinq heures, pour l'apéritif ».

Au contraire, soulignait M. Pari-

zeau, les libéraux souverainistes (ils sont 58 % selon un sondage récent) de l'Est du Québec ou d'Abitibi qui voudraient faire de même pourraient devoir s'en abstenir à cause de la distance à parcourir.

Mais le Parti libéral ne pourra pas modifier la clause de sa constitution interne qui permet à n'importe quel membre en règle de voter à un congrès. La seule façon de la modifier est d'en faire la proposition lors d'un congrès, justement. Les libéraux devront donc vivre avec cette fois-ci.

Aucun porte-parole officiel du PLQ n'était disponible hier pour réagir à cette accusation. Ils auront l'occasion de le faire aujourd'hui à Québec où sera rendu public le rapport du comité constitutionnel du parti.

Le député libéral de Nelligan, M.

Russel Williams, s'en est toutefois indigné, prenant pour acquis que le chef péquiste visait précisément les anglophones. « Je ne sais pas pourquoi M. Parizeau a peur des anglophones, dit-il. Je me demande comment il peut imaginer qu'une minorité puisse renverser la volonté d'un congrès de 2500 personnes. Je suis un peu déçu. Nous cherchons une vision du Québec qui inclut tous les Québécois. Ce n'est pas le temps de relancer un débat linguistique ».

Dans la plupart des partis politiques, seuls les députés formellement élus dans leur circonscription ont droit de vote au congrès. Pas au Parti libéral. Chaque association de comté a élu ses délégués (18 personnes en plus du président et du député) l'automne dernier.

Les CLSC ont besoin de 600 médecins pour atteindre les buts de la réforme de la santé

Lia Lévesque
de la Presse Canadienne

BIEN QU'ELLE ÉMETTE quelques réserves, la Fédération des CLSC accueille favorablement le projet de loi sur la réforme des services de santé.

La Fédération, qui représente les 158 Centres locaux de services communautaires, tient à ce que les services et les heures supplémentaires qu'on demande aux CLSC d'assurer soient adéquatement financés.

En conférence de presse hier à Montréal, transmise simultanément à Québec et dans le Bas du fleuve, la Fédération des CLSC a fait connaître son approbation des grands prin-

cipes de la réforme, tout en suggérant des améliorations sur certains points.

L'idée de faire des 158 CLSC du Québec la porte d'entrée du système de santé sourit à la fédération. Toutefois, Mme Jeanne d'Arc Vaillant, directrice générale, insiste pour que les CLSC bénéficient des ressources humaines et financières qu'il faut pour remplir cette mission.

Pour répondre aux besoins, il faudrait que le nombre de médecins en CLSC passe de 800 à 1400 (équivalent de 650 postes à temps complet) à 1400, soit 600 de plus.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux Marc-Yvan Côté a déjà annoncé pour 1991-92 l'injection

de 60 millions \$. La fédération juge le montant insuffisant, réclamant un autre 15 millions \$.

Sans cet argent supplémentaire, la réforme ne pourra atteindre pleinement son objectif.

Actuellement, note Mme Lucille Rocheleau, conseiller-cadre à la fédération, quelque 25 % des CLSC ne donnent pas le service de consultation sans rendez-vous. Un autre 30 % des CLSC n'offrent pas le service de consultation médicale.

Le gouvernement, lui, veut que les citoyens de tout le Québec, quelle que soit leur région, puisse trouver des soins de première ligne — soins curatifs et préventifs, réadaptation et réinsertion — dans leur CLSC.

Les besoins sont pressants et doivent se refléter dans l'enveloppe budgétaire dès 1991, insiste Mme Vaillant.

Depuis que les médias parlent de cette réforme — et notamment du ticket orienteur de 5 \$ à l'urgence de l'hôpital — les CLSC ont enregistré une hausse de leur clientèle de 15 à 35 % en décembre.

La Fédération des CLSC demande aussi quelques modifications au projet de loi 120 du ministre Marc-Yvan Côté.

Par exemple, elle demande que le texte du projet de loi clarifie la mission communautaire des CLSC.

Elle veut aussi qu'on y stipule que les CLSC ont pour mission de rejoindre leur clientèle là où elle se trouve : dans le milieu de travail, la famille, sur la rue pour les itinérants, au foyer pour les personnes âgées, etc.

La fédération aimerait aussi que le projet de loi précise que les régions régionales, qui gèrent les budgets régionaux, ne peuvent dispenser directement des services aux citoyens; les CLSC craignent un empiètement sur leur territoire.

Les CLSC critiquent également le ticket orienteur de 5 \$ et l'impôt-services qui frappera certains services médicaux auxiliaires.

Aux yeux de M. Maurice Payette,



Jeanne d'Arc Vaillant

président de la fédération, il existe d'autres moyens plus adéquats pour atteindre l'objectif visé de désengorger les urgences et d'inciter les gens à se rendre d'abord au CLSC.

On pourrait, par exemple, mieux informer la population du rôle de chaque établissement, ou offrir un service de ligne téléphonique 24 heures sur 24, ou mieux financer les services de première ligne.

Avant d'écarter des principes comme l'universalité ou la gratuité des services de santé, il faut tenir un débat de société plus en profondeur, croit M. Payette.

Les 494 articles du projet de loi seront étudiés en commission parlementaire à Québec, au cours des prochains jours.

Côté évalue les avis sur sa réforme et remet l'étude en commission parlementaire

QUÉBEC (PC) — L'étude détaillée en commission parlementaire de la réforme de la santé (projet de loi 120) du ministre Marc-Yvan Côté a été reportée à une date ultérieure non encore déterminée.

« Cela va commencer pour de bon vers la mi-février », a expliqué, hier, Christian Coullée, un adjoint du ministre de la Santé.

Une commission parlementaire devait entreprendre aujourd'hui à 14 h l'étude détaillée des 494 articles que contient le projet de loi 120.

Toutefois, le ministre Côté a entre-

pris depuis deux semaines une tournée des 15 régions du Québec. « M. Côté a sollicité et reçu de multiples avis au cours de cette tournée et il requiert quelques jours pour les analyser et les évaluer », a dit M. Coullée.

Selon l'adjoint du ministre, il n'est pas question de revenir sur le principe du projet de loi qui a été voté en décembre dernier par l'Assemblée nationale. « Mais M. Côté est très ouvert sur les modalités d'application des principes ».

La Presse pourrait couper une centaine d'employés

Josée Boileau

LE JOURNAL *La Presse* annoncera cette semaine une rationalisation de ses effectifs qui pourrait toucher une centaine d'employés sur les 1200 actuellement en poste.

Selon les informations obtenues, les services administratifs et typographiques seraient particulièrement visés par les compressions prévues, mais la direction chercherait également à couper des postes dans la salle de rédaction tout en réduisant les collaborations extérieures.

Les journalistes les plus âgés ont ainsi été invités la semaine dernière à prendre une préretraite. En cas de refus, la direction se tournera vers son bassin de journalistes en probation, présentement au nombre de sept. La direction espère ainsi couper, par attrition, cinq ou six postes. La rédaction compte 184 employés.

L'éditeur adjoint de *La Presse*, M. Claude Masson, confirmait hier la mise en place d'un plan de rationalisation, mais en précisant que les décisions finales n'étaient pas encore arrêtées.

« Ça m'étonnerait toutefois que ce

soit de cette nature », répondait-il à l'hypothèse de fermetures de poste.

« Nous examinons encore la possibilité de coupures de type administratif, les dépenses au niveau du papier par exemple, et dans certains services nous pouvons aussi compter sur un système de préretraites », ajoutait-il, mais en refusant d'élaborer sur l'ampleur des mises à la retraite envisagées.

« Je ne crois pas qu'on va toucher tout de suite aux permanents. Il s'agira de coupures de poste et non de mises à pied », évaluait de son côté M. Louis Falardeau, président du Syndicat des travailleurs de l'information de *La Presse*. Mais les rumeurs vont bon train, ajoutait-il, et les employés ont hâte d'être fixés.

Les 11 membres de la direction de l'information se sont réunis samedi matin pour mettre au point le plan de compression qui sera officiellement présenté demain au président et éditeur de *La Presse*, M. Roger D. Landry. Une rencontre est par la suite prévue jeudi avec l'exécutif du syndicat.

L'automne dernier, le journal avait déjà procédé à un certain resserrement de ses dépenses.

Le défenseur de Gosset ne voit aucun motif juridique à la tenue d'un nouveau procès

Rollande Parent
de la Presse Canadienne

CE SONT des raisons autres que juridiques qui inciteraient la Couronne à demander la tenue d'un nouveau procès à l'endroit du policier de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), Allan Gosset, acquitté il y a près de trois ans de l'accusation d'homicide involontaire à la suite de la mort violente du jeune Noir Anthony Griffin.

Tel est l'argument défendu hier en Cour d'appel par le procureur du policier, Me Serge Ménard, qui laissait ainsi entendre que la Couronne avait cédé à des pressions, vraisemblablement de la communauté noire, en demandant la tenue d'un nouveau procès.

Aussi a-t-il prié les trois juges de la Cour d'appel de rejeter la demande.

Le policier Allan Gosset, maintenant préposé à l'écoute électronique, a été acquitté par un jury le 24 février 1988 d'avoir abattu Anthony Griffin, le 11 novembre 1987, dans la cour d'un poste de police de Notre-Dame-de-Grâce.

Me Ménard a soutenu hier, qu'en cours de procès, le procureur de la Couronne n'avait jamais prétendu que le policier Gosset avait braqué son arme sur Anthony Griffin sans motif légitime et qu'il le faisait maintenant pour obtenir un nouveau procès.

Intrigué, le juge Marc Beauregard a demandé à Me de la Sablonnière si cette information était exacte.

50 pays vont discuter de lutte contre les drogues à Montréal

MONTREAL sera l'hôte, en septembre prochain, d'un congrès international où des sommités échangeront sur les différents moyens de lutte contre la drogue. Le XIVe congrès international des communautés thérapeutiques, qui se tiendra du 22 au 27 septembre, permettra en effet à 3000 délégués en provenance de 50 pays de mettre en commun leurs ressources et leurs stratégies de lutte contre la drogue.

Parmi les conférenciers on note déjà David Archibald, président du Canadian Center for Addiction, le scientifique Henri Laborit, William F. Buckley, conseiller des présidents Reagan et Bush, Charles Shuster, directeur du National Institute of Drug Abuse, de Washington, Elaine Johnson, une psychiatre américaine qui a innové dans le traitement des femmes toxicomanes, Mel Levitsky, secrétaire-adjoint au département d'État américain, David De Souza, ministre de la Santé d'Australie, et plusieurs autres.

La Communauté urbaine de Montréal développera en collaboration avec des maires du Canada, des États-Unis et d'Europe une séance plénière sur le thème de : *La drogue et les villes*.

« De mémoire, je ne le sais pas », a laissé tomber Me de la Sablonnière.

« Avant de sortir son arme, il aurait dû envisager d'utiliser d'autres moyens », s'est-il contenté d'ajouter.

Dans sa plaidoirie, Me de la Sablonnière a indiqué aux trois juges de la Cour d'appel que le juge de première instance, l'honorable André Trottier, avait donné des directives incomplètes aux jurés en se limitant à la notion de négligence criminelle.

« L'emploi des termes a été tellement confus qu'il a mêlé le jury », a-t-il dit.

Me de la Sablonnière s'est dit convaincu que si le juge avait abordé la notion de négligence dans l'utilisation d'une arme à feu, le verdict de culpabilité aurait été prononcé à l'endroit du policier Gosset. Il a du même coup réfuté la thèse de l'accident.

« La défense de l'accident, faite par Me Ménard, ne s'applique en raison de l'utilisation imprudente de son arme par le policier Gosset. Quand on est conscient du risque et qu'on manque de précautions, on ne peut parler d'accident », a-t-il expliqué.

La Couronne estime qu'il y a lieu de tenir un nouveau procès pour lui permettre de démontrer que le policier Gosset, en braquant son arme, a violé les directives du directeur du Service de police de la CUM.

« Le policier ne peut pas se servir de son arme comme il veut, quand il veut », a plaidé Me de la Sablonnière qui s'est alors plaint de ce que le juge Trottier lui ait interdit de déposer ces directives en cour pour en informer les jurés.

À cela, Me Ménard a répliqué que les jurés avaient été bien mal placés pour juger de la pertinence des directives du fait que le procureur de la Sablonnière n'avait jamais plaidé que l'agent Gosset les avait enfreintes.

Dan Philip, président de la Ligue des Noirs du Québec, qui assistait hier aux audiences de la Cour d'appel, espère que la Cour d'appel ordonnera un nouveau procès. Une dizaine de personnes seulement s'étaient déplacées pour suivre ce débat, la plupart des journalistes.

La Commission B.-C. entame à huis clos sa dernière étape

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Les 36 membres de la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec siégeront à huis clos à compter de 15 h, aujourd'hui, pour la dernière étape de leur travail.

Réunis dans le décor bucolique du Domaine Maizerets, à Québec, les commissaires s'attaqueront à la délicate mission de rédiger le rapport final qu'ils doivent soumettre au plus tard le 28 mars à l'Assemblée nationale.

Au moment où ils entreprendront leurs travaux, les commissaires seront saisis depuis quelques heures déjà des conclusions auxquelles un comité spécial du Parti libéral du Québec, présidé par Me Jean Allaire, en est arrivé.

Les deux coprésidents de la Commission, Michel Bélanger et Jean Campeau, ont par ailleurs pondu un document de 70 pages indiquant une

voie que pourra prendre le rapport. Tout en reconnaissant que le Québec et le reste du Canada devraient profiter d'un espace économique commun, les deux coprésidents constatent « une impasse » au point de vue politique entre le Canada anglais et le Québec.

« Le Québec n'a pas obtenu de réponse favorable à ses aspirations. On refuse dans les faits au peuple du Québec le droit à la différence », écrivent les coprésidents dans le document synthèse qu'ils ont soumis aux autres commissaires et dont le quotidien *La Presse* publiait de larges extraits, hier.

Les 36 commissaires se réuniront régulièrement trois jours par semaine d'ici la mi-mars pour tenter d'en venir à un accord sur le texte final du rapport qu'ils doivent rédiger.

Mais il est acquis qu'il n'y aura pas d'unanimité au sein de la Commission Bélanger-Campeau. Déjà, certains commissaires ont clairement indiqué depuis deux mois que leur

option fédéraliste n'est pas négociable : c'est le cas des députés fédéraux Jean-Pierre Hogue, conservateur d'Outremont, et André Ouellet, libéral de Papineau-Saint-Michel, de même que du président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour.

La semaine dernière, le député André Ouellet émettait un communiqué à l'issue des travaux publics de la Commission dans lequel il s'en prenait à « l'intolérance » des souverainistes.

M. Ouellet invitait la Commission à « un large consensus », mais nuisait aux chances de ce consensus en dénonçant du même souffle les commissaires souverainistes qui forment un solide bloc des membres de la Commission.

Au moins une douzaine parmi les 36 commissaires ne cachent pas leur option souverainiste. Il y a naturellement les sept commissaires issus du Parti québécois, le député fédéral

Lucien Bouchard et le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland. Les quatre porte-parole syndicaux représentent également des organismes ayant adopté des résolutions souverainistes en assemblées générales.

Dans la dernière étape de leurs travaux, les commissaires pourront choisir d'entendre à huis clos n'importe lequel des 28 experts qui ont fait parvenir des mémoires à la Commission que cette dernière n'a pas jugé bon d'entendre jusqu'à maintenant.

Le groupe comprend entre autres le géographe Jacques Henripin, de l'Université de Montréal, l'historien Jean Provencher, le cinéaste Jacques Godbout, de l'ONF, les auteurs Madeleine Ferron et Marie Laberge, le professeur Mario Polèse, de l'INRS-Urbanisation, et l'ex-ministre péquiste des Affaires intergouvernementales, Claude Morin.

ÉCONOMISEUR D'ÉNERGIE.

Un simple coup de fil vous fera connaître des centaines de manières étonnantes de réduire vos coûts d'énergie.

Communiquez sans frais avec notre Service téléphonique Énergie, dès aujourd'hui.



Composez le **1-800-267-5166** et voyez comment on peut utiliser l'énergie au compte-gouttes.

Par ATS*, téléimprimeur : 1-800-267-4248 (*Appareils de télécommunication pour sourds)

Énergie, Mines et Ressources Canada
L'hon. Jake Epp, Ministre

Canada

Université du Québec à Montréal

LE DEVOIR

MUSEE DE LA CIVILISATION

DANS LA SÉRIE DES CONFÉRENCES AUJOURD'HUI

L'envers et l'endroit:
Le désir, le besoin et la capacité

CONFÉRENCE DE
PIERRE DANSEREAU

Professeur émérite de l'UQAM et écologiste, lauréat du Prix du mérite québécois Jeunesse-Education 1990 et du Prix d'excellence d'Environnement Canada pour l'ensemble de son oeuvre

Le mardi 29 janvier 1991 à 19 h
au Studio-théâtre Alfred-Laliberté, J.M400
Pavillon Judith-Jasmin
Université du Québec à Montréal
405 rue Sainte-Catherine Est
Montréal, Québec, métro Berri-UQAM

ENTRÉE LIBRE

Les conférences AUJOURD'HUI sont organisées conjointement par l'Université du Québec à Montréal, Le Devoir et le Musée de la civilisation

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ 57 millions

de son côté 22,5 millions \$ pour revampier et reverdir le « Parc des Îles ». Un investissement qui, selon le ministre Corbeil, drainera à Montréal des retombées directes et indirectes de 43 millions \$ et 660 emplois pour sa seule construction et un apport de 17 millions \$ et 540 emplois pour les années subséquentes en raison de l'augmentation des opérations et de l'achalandage touristique.

Montréal s'acquittera de la facture de 17,4 millions \$ que coûtera la « renaturalisation » du parc tout entier, la construction d'un centre nautique et la rénovation du Palais de la civilisation pour permettre son ouverture douze mois par année.

« Il s'agit d'un projet majeur où le loisir rejoint le développement économique. Le secteur ouest deviendra la plaque tournante des îles », a souligné le maire de Montréal, précisant que cet espace de 31 hectares serait l'hôte de festivités lors des fêtes de 1992.

« Le centre d'interprétation sera unique en son genre. Étant donné la rareté de l'eau et son importance dans notre vie, ce centre sera un outil éducatif extraordinaire. Le tout sera terminé en 93, mais une exposition temporaire est prévue pour 92 », a indiqué le ministre de Cotret.

Le secteur ouest, qui a aujourd'hui la triste mine d'un stationnement

abandonné, accueillera d'abord un vaste parterre gazonné et un amphithéâtre naturel, capable d'accueillir 75 000 à 80 000 personnes pour la présentation de spectacles en plein air. Le lac des Cygnes sera redessiné, les berges de l'île reverdiées, et la route qui longe le flanc nord de l'île disparaîtra au profit de sentiers et de pistes cyclables. Les voies d'accès seront réorientées vers le centre de l'île et le nombre de places de stationnement limité de 5000 à 4000.

L'illustre statue « L'Homme » de Calder, la plus imposante jamais produite par l'artiste, connaîtra des jours plus heureux. Elle sera en 1992 le point de mire d'un belvédère aménagé sur la rive nord, s'ouvrant sur le fleuve et le Vieux-Port, et l'attrait majeur du futur terminal de la navette fluviale qui reliera les îles à la vieille ville.

Un mail central sera aménagé autour de la station de métro, et la Place des Nations, qui vécit ses heures de gloire en 67, sera restaurée à titre de lieu commémoratif à l'occasion du 25^e anniversaire de l'Expo. Un réseau de sentier sillonnera l'île et ses boisés.

Ainsi revampé, on estime que le Parc des îles, qui accueille déjà trois millions de visiteurs par année — dont 25 % de touristes —, pourra en recevoir jusqu'à 4,5 millions. Si certains pans du projet ne pourront être prêts pour 1992, c'est que les impératifs budgétaires d'Ottawa ont ralenti certaines prises de décision, a expliqué le maire Doré.

Le ministre de Cotret a fait valoir de son côté que la révision du projet initial de rénovation de la Biosphère, qui devait être recouverte, avait nécessité plus de temps que prévu. Et si Québec n'est pas du projet, a insisté le maire Doré, c'est qu'il injecte déjà 43 millions \$ pour la réalisation du Biodôme.

Ces travaux majeurs s'ajoutent aux 25,5 millions investis par l'administration municipale dans les îles pour démolir les anciens pavillons, rajouter la piste Gilles-Villeneuve, aménager le Parc-plage de l'île Notre-Dame et rénover le Palais de la civilisation.

◆ La guerre

Plusieurs vendeurs remarquent cependant une baisse des ventes du trop célèbre G.I. Joe. Les militants contre les jouets de guerre ne devraient pas se réjouir trop vite, puisque la raison de cette baisse semble plus prosaïque, selon un gros marchand de la rue Ontario : « Ce sont les Turtles qui ont tué le G.I. Joe ! »

Mais de façon générale « la guerre est trop récente pour que de nouveaux produits aient été déjà mis en marché », soutient Henry Wittinburg, président de l'Association canadienne des manufacturiers de jouets, qui tient actuellement une foire annuelle à Toronto.

L'agence de presse AFP révélait pourtant hier que depuis le déclenchement de la guerre certains fabricants de jeux guerriers pour adultes ont vu leurs ventes exploser. Un Salon du jouet qui se tient actuellement à Paris voit les ventes de jeux électroniques et de maquettes militaires à construire fracasser des records, alors que les jouets similaires pour enfants sont loin de connaître un tel engouement.

L'AFP ajoute que le simulateur de vol « F19 STEALTH Fighter » qui permet, depuis son fauteuil, de vivre les sensations d'un pilote aux commandes de l'avion américain ultra-secret actuellement en mission dans le Golfe a ainsi vu ses ventes augmenter de 60 % en janvier, selon le fabricant américain Microprose.

Microprose a d'ailleurs présenté à Las Vegas il y a trois semaines deux nouveaux logiciels, « Saddam » et « Guerre dans le Golfe ».

Mais les fabricants de jouets pour enfants semblent plus prudents. Le pdg de Majorette, fabricant de véhicules miniatures, cité par l'AFP, soutient qu'« il n'est pas question d'es-

sayer d'utiliser la guerre pour faire de l'argent » et il ne sortira aucun modèle directement inspiré du conflit. L'Américain Hasbro, fabricant du G.I. Joe, a supprimé les nouvelles publicités télévisées qui devaient être lancées en février.

Comme quoi, dans le domaine de la guerre, les enfants seront toujours plus raisonnables que les adultes...

◆ L'heure

langer-Campeau, dans une autre salle. La commission se réunit aujourd'hui et demain à Québec.

Cette proposition constitutionnelle sera soumise aux associations de comités d'ici au congrès du parti à la mi-mars à Montréal. Des amendements y seront sans aucun doute proposés.

Le document publié aujourd'hui est le résultat d'un compromis concocté le comité constitutionnel de 12 personnes mis sur pied l'an passé par le PLQ pour définir des formules de rechange à l'accord du lac Meech. Ce comité a tenu deux séries de consultations auprès des membres et interrogé des experts avant de tirer ses conclusions.

La version finale du document, il y en a eu plusieurs, a été peaufinée jusqu'à la dernière minute, au cours du week-end. Des informations ayant filtré la semaine dernière portent à croire que le comité suggérera de proposer au reste du Canada un nouveau partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces et prévoirait la tenue d'un référendum avant la fin de 1992.

Après la société distincte, le nouveau thème libéral constitutionnel pourrait être « la souveraineté interne » qui consisterait à rapatrier des pouvoirs dans plusieurs domaines liés au caractère spécifique du Québec tout en demeurant au sein du Canada.

Les députés et ministres sont arrivés à la réunion d'hier avec un esprit d'ouverture, confiant dans les possibilités du parti de préserver son unité. Quelques députés cachaient mal leur impatience, toutefois, souhaitant la tenue d'un référendum le plus rapidement possible. « Je sais faire la différence entre patience et naïveté », avait lancé le député Lemieux. « Rien ne presse », rétorquait le ministre de la Santé et responsable de la réforme électorale, M. Marc-Yvan Côté. Des modifications seront nécessaires à la loi sur les consultations populaires avant de tenir un référendum, a-t-il prévenu, ce qui ne figure à son agenda qu'à l'automne prochain.

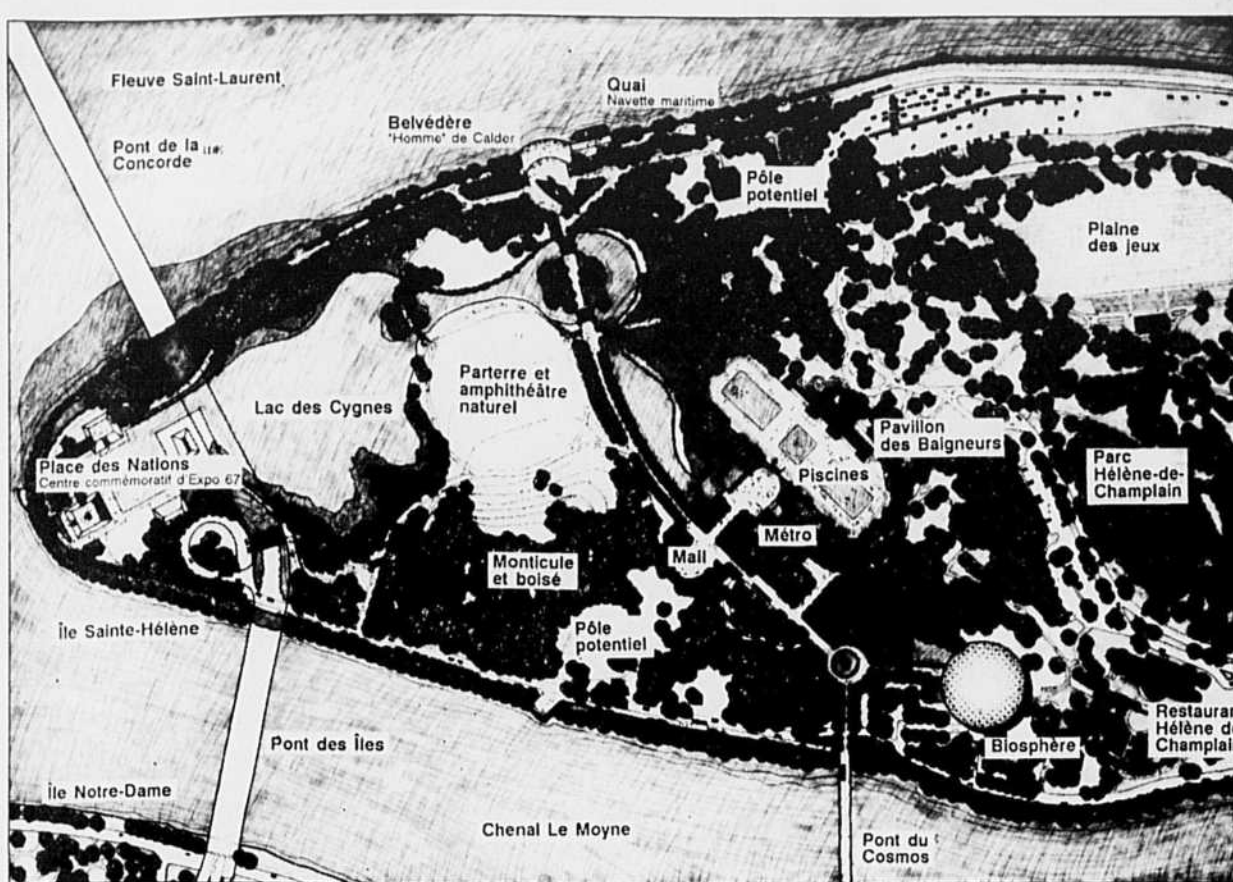
M. Côté convient que le Parti libéral doit faire un « virage important ». « Le parti n'a jamais refusé les rendez-vous de l'histoire ». Son collègue aux Affaires internationales, M. John Ciaccia, souhaitait pour sa part qu'on « donne une dernière chance au Canada ».

La position constitutionnelle libérale est rendue publique au moment où les sondages confirment un appui fort à la souveraineté du Québec. Le dernier IQOP publié samedi donnait 72 % et révélait que 58 % des répondants d'allégeance libérale se rangeaient désormais derrière cette option. Un sondage CROP rendu public samedi montrait par ailleurs que les Québécois font toujours plus confiance à M. Robert Bourassa qu'à M. Parizeau pour diriger les destinées du Québec y compris dans le dossier constitutionnel. Le taux de satisfaction du gouvernement est élevé, se situant à 57 %.

La proposition libérale viserait selon des informations incomplètes obtenues ces derniers jours à retrouver le partage des pouvoirs tel qu'il existait dans la Constitution de 1867. C'est-à-dire que les provinces auraient compétence sur toutes les matières qui touchent la vie quotidienne des gens, de l'éducation à l'aide sociale, de la santé aux affaires culturelles. Les pouvoirs que n'avaient pas prévus les Pères de la Confédération, comme les communications, reviendraient également aux provinces. Le pouvoir de dépenser du fédéral dans les domaines de juridiction provinciale serait fortement limité.

Ces indications concordent avec l'attitude adoptée ces derniers mois par les ministres du cabinet Bourassa qui ont tour à tour réclamé le rapatriement de pouvoirs dans les domaines des communications, de la main-d'œuvre, la formation professionnelle, la culture tout récemment, la forêt et la santé.

Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes M. Gil Rémillard avait lui-même suggéré au gouvernement fédéral en novembre de « se mêler de ses affaires » et de se retirer du secteur de la santé et de tous les champs de compétence historiquement réservés aux provinces. Il déplorait « ce genre de fédéralisme » développé particulièrement



L'île Sainte-Hélène

Voici le croquis du plan de l'île Sainte-Hélène avec les aménagements prévus pour 1992.

remont au cours des années Trudeau et par lequel Ottawa « s'acharne à vouloir tout contrôler ».

À plusieurs reprises, M. Rémillard a manifesté son intérêt par la suite pour des formules de confédérations décentralisées dans lesquelles les provinces, ou les régions canadiennes (M. Bourassa a parlé récemment d'un Canada à cinq), seraient souveraines dans leurs champs de compétence mais associées dans un Canada « profondément renouvelé » doté d'un pouvoir central responsable de la monnaie, la défense et d'autres compétences dites nationales.

Le politologue influent Léon Dion écrivait d'ailleurs récemment qu'une formule semblable serait plus susceptible d'être acceptée au Canada anglais parce qu'elle ne remet pas en cause l'intégrité du territoire et la personnalité internationale du pays.

Dès la mi-octobre, le premier ministre Robert Bourassa, qui est membre ex-officio du comité Allaire, mettait les points sur les « i » dans une entrevue au Point de Radio-Canada. « On ne veut pas de passeport différent au Québec », avait-il tranché, rejetant l'idée péquiste de créer un État complètement séparé en Amérique du Nord. « Ce que nous proposons, dit-il, c'est des changements importants dans plusieurs secteurs mais on propose le maintien de l'espace canadien, aménagé de façon différente ».

Le nombre de demandes prévues par le comité Allaire dépasserait la vingtaine. Mais la majorité pourraient être incluses dans la constitution canadienne si sept provinces représentant 50 % de la population y consentent, selon les mêmes sources. M. Rémillard évoquait d'ailleurs cette éventualité, en novembre dernier.

◆ Avions

Des Mig 29 et des Su-24 de fabrication soviétique, des Mirage de fabrication française et deux des trois avions de reconnaissance Adnan dont disposait l'Irak figurent parmi ces appareils, ont précisé des responsables alliés.

Des responsables britanniques ont dit qu'il ne semblait pas s'agir de défections, mais plutôt de mouvements coordonnés, peut-être d'une manœuvre de Saddam Hussein visant à préserver son aviation.

Le chef d'État irakien pourrait espérer récupérer ces avions quand les combats terrestres auront débuté, ont-ils ajouté, mais il est peu probable que l'Iran les laisse repartir.

Margaret Tutwiler, porte-parole du département d'État américain, a laissé entendre que les États-Unis croyaient aux assurances données par Téhéran, qui affiche une position de neutralité dans la guerre du Golfe.

« L'Iran nous a assurés qu'il saisirait les avions », a indiqué pour sa part un responsable britannique en précisant que le Foreign Office avait reçu ces assurances par l'intermédiaire de l'ambassade d'Iran à Londres.

« L'Iran réaffirme que l'espace aérien irakien est incertain et dangereux pour les avions des parties belligères, et avertit que si des avions des deux parties atterrissent

en territoire irakien, ils seront bloqués jusqu'à ce que la guerre prenne fin », a rappelé le Conseil suprême de sécurité nationale, cité par l'agence iranienne IRNA.

L'agence a rapporté que six avions irakiens avaient franchi la frontière dimanche et hier et que deux d'entre eux s'étaient écrasés.

Par ailleurs, le président irakien Saddam Hussein a affirmé au journaliste de la chaîne de télévision américaine CNN Peter Arnett que les missiles Scud irakiens ont des capacités nucléaires, biologiques et chimiques, selon ce journaliste.

Peter Arnett, l'un des rares journalistes restés à Bagdad et dont les propos sont soumis aux autorités irakiennes, a rapporté avoir obtenu une interview de Saddam Hussein hier après-midi. Le chef de l'État irakien a déclaré que les missiles Al-Husseïn, adaptés des Scud soviétiques et lancés contre Israël et l'Arabie saoudite, « ont une capacité nucléaire, chimique et biologique », a-t-il dit citant en substance le président.

Affirmant que la supériorité aérienne des Alliés a échoué, Saddam Hussein a déclaré que son pays était parvenu à maintenir « l'équilibre en utilisant uniquement des armes conventionnelles » et qu'il priait pour ne pas être contraint de « prendre une mesure imposée » (par l'adversaire), a poursuivi le journaliste de CNN, qui n'a pas précisé s'il citait directement le président.

Le chef de l'État irakien a également dit prier pour éviter que beaucoup de sang ne soit versé, a ajouté le journaliste.

Peter Arnett a dit avoir demandé à Saddam Hussein s'il doutait de la victoire. La réponse fut : « Pas même un (doute) sur un million », a-t-il dit. Et la réponse à une question sur la durée de la guerre a été : « Dieu seul sait », a-t-il précisé.

En réponse à une autre question sur les armes chimiques, le président irakien a déclaré que son pays utiliserait des armes équivalentes à celles utilisées contre lui, selon Peter Arnett.

À propos des avions irakiens qui ont atterri en Iran ces derniers jours, Saddam Hussein a déclaré que l'Irak et l'Iran sont deux pays musulmans qui voient le conflit actuel comme une « bataille entre la foi et l'infidélité », a poursuivi Peter Arnett. Selon lui, l'Irak respecte la décision de Téhéran qui a affirmé que ces appareils resteraient sur son territoire jusqu'à la fin de la guerre.

En Israël, le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a estimé hier que la menace des missiles irakiens contre Israël touchait à sa fin.

S'exprimant devant la Commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset (Parlement), M. Shamir a déclaré : « Le moment approche où la menace des missiles contre Israël sera levée ».

Un missile Scud à ogive conventionnelle s'est abattu hier soir pour la première fois en Cisjordanie occupée sans faire de victimes. En onze jours, sept salves de missiles irakiens ont fait 4 morts et 215 blessés en Israël.

La radio israélienne, citant des sources militaires, a affirmé hier soir qu'il ne restait plus que dix à quinze rampes de lancement mobiles de missiles dans la région occidentale de l'Irak.

L'ancien ministre israélien de la

Défense, M. Yitzhak Rabin (travailliste), a pour sa part affirmé hier devant la Commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense que « les Alliés enregistrent en Irak des succès dont les médias ne se font pas toujours l'écho ».

Interrogé sur les pressions exercées par les États-Unis sur Israël, M. Shamir a répondu : « Nous cherchons à nous défendre le mieux possible. Dans notre monde, aucun pays n'est entièrement libre sur la scène internationale, surtout lorsqu'il est question de guerre ».

Enfin, les centaines de réfugiés que l'Irak a autorisés, hier, à gagner la Jordanie, font état de conditions de vie très dures pour les civils soumis à d'incessants bombardements.

À la frontière avec la Jordanie, rapportent-ils, des milliers de personnes se pressent autour de feux de camp et tentent de se protéger tant bien que mal du froid et de la neige dans des abris de fortune.

La vie au Koweït occupé devient intenable et les conditions de vie se détériorent en Irak où l'on commence à manquer de produits de première nécessité.

À Koweït, on dit certains réfugiés, un simple œuf coûte l'équivalent de plus de 12 dollars américains.

« À Bagdad, il n'y avait ni vivres, ni électricité, ni gaz, ni télévision, ni téléphone », raconte A.K. Nayak, un Indien qui travaillait comme ouvrier du bâtiment à Bassorah.

Il précise que ses collègues et lui-même, retenus jusqu'à hier à la frontière irakienne alors qu'ils étaient munis de visas de sortie, travaillaient jusqu'au déclenchement des hostilités à la construction d'un palais destiné au président Saddam Hussein.

Is rapportent que Bassorah, deuxième ville d'Irak, a été fortement bombardée.

Des Jordaniens fuyant le Koweït assurent que la vie y était devenue trop dure.

D'autres réfugiés assurent que la population du Koweït a fait des provisions, mais que l'on ne trouve plus de vivres dans les magasins.

Quelque 5000 hommes, femmes et enfants fuyant les raids aériens sur l'Irak et le Koweït et arrivés à Treibeel après le 22 janvier minuit se sont entendus dire que la frontière était fermée.

Nos excuses

DANS SON ÉDITION du 24 janvier dernier, LE DEVOIR publiait sous la signature de Louis-Gilles Francoeur un article intitulé « Québec autorise un projet domiciliaire en terrain interdit ». On y faisait état d'une étude des Laboratoires Ville-Marie recommandant au promoteur Filiard de hausser le terrain du futur projet résidentiel avec des matériaux secs tels des rebuts d'asphalte, de briques, de tuyaux et d'acier d'armature. En réalité, cette étude ne faisant que constater la présence de ces matériaux sur le terrain des Développements Filiard, ce que précisait d'ailleurs le lendemain le journaliste dans un deuxième article. Nos excuses aux Laboratoires Ville-Marie Inc.

La Direction

LE DEVOIR

DISTRIBUÉ EN FLORIDE

JUSQU'À LA FIN DE MARS 1991

Les vacanciers trouveront LE DEVOIR aux endroits suivants:

MIAMI BEACH
GOLDEN SHORES
18190 Collins Avenue

HOLLYWOOD
BEACH SUNDRIES
328 Johnson Street

SUNSHINE FOOD MARKET
18110 Collins Avenue

DELI FOOD MARKET
302 Johnson Street

FORT LAUDERDALE
A1A CUNNINGHAM'S
A1A Oakland Park

DANIA
LUCKY 7 STORE
1414 S. Federal Hwy

POMPANO OCEANSIDE
31 N. A1A Extension
Pompano Beach

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur — Indicateur 514..... 1-800-361-6059
Indicateur 418..... 1-800-463-4747
Indicateur 819..... 1-800-361-5699
Indicateur 613..... 1-800-361-5699

Qui Sait ...

si vous n'en profiterez pas vous même ?

CARTES D'AFFAIRES

SWABEY OGILVY RENAULT
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

Une Société dont SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER et le cabinet juridique OGILVY RENAULT sont les associés

1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Téléc. 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389
MONTRÉAL OTTAWA

ROBIC

Fondé en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3K2
Télex: 05 269656
Fax: (514) 845 7874
Tel.: (514) 987 6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce